

	Maison d'Accueil Spécialisée)			Abstention : 5 (ECV) Est Elu : M. HARLAUT
17	AVELAAV Association Vélizienne pour le Maintien à Domicile Conseil d'administration	Maire + 6 titulaires	UPV Mme MARINA Mme DREVON M. HARLAUT Mme LOISON Mme MENEZ ECV Mme COUPAS J'V Mme ROGER	Vote à bulletins secrets Nombre de votants : 35 Blancs et nuls : 0 UPV : 32 ECV : 31 J'V : 3 <u>Sont Elus :</u> Mme MARINA Mme DREVON M. HARLAUT Mme LOISON Mme MENEZ Mme COUPAS
18	AS.IN.S.A.D Association Intercommunale de Soins à Domicile	Maire + 4 CM titulaires	UPV Mme MARINA Mme DREVON Mme STUTZMANN Mme MENEZ	Vote à main levée Pour : 27 (UPV) Contre : 3 (J'V) Abstention : 5 (ECV) <u>Sont Elus :</u> Mme MARINA Mme DREVON Mme STUTZMANN Mme MENEZ
19	COGITEY Coordination Gérontologique Territoire des communes de Versailles et environ	1 CM 1 technicien	UPV Le Maire Le Directeur du Centre Communal d'Action Sociale	Vote à main levée Pour : 27 (UPV) Contre : 3 (J'V) Abstention : 5 (ECV) <u>Est Elu :</u> Le Maire
20	CLLAJ de Versailles Comité local pour le logement autonome des jeunes	1 titulaire	UPV M. ORSINI	Vote à main levée Pour : 27 (UPV) Contre : 3 (J'V) Abstention : 5 (ECV) <u>Est Elu :</u> M. ORSINI

Monsieur ZYTNICKI fait la déclaration suivante :

"La désignation de délégués de la Ville au **Conseil d'Administration de la SEMIV** est un acte important, compte tenu que la Ville est l'actionnaire majoritaire et qu'à ce titre, elle déterminera les orientations de l'activité de la société pour les 6 ans à venir. Les activités de la SEMIV concernent directement dans leur vie quotidienne environ 2 800 foyers locataires et aussi des copropriétaires et des commerçants.

Au cours de la mandature précédente, la gestion de la SEMIV a été très controversée, les situations conflictuelles se sont multipliées, le mécontentement des locataires a été grandissant. Cela, associé à une insuffisance de transparence et à une absence de véritable communication avec les représentants des Associations de locataires, a contribué à établir une solide méfiance entre les Véliziens concernés et la SEMIV.

En ces temps où le pouvoir d'achat est une priorité pour le quotidien, nous retiendrons aussi l'augmentation exorbitante des loyers et des charges.

De nombreuses fois, vous avez été informés par l'opposition de la nécessité de rétablir le dialogue entre la Direction de la SEMIV et les locataires, de limiter la hausse des loyers en finançant les réhabilitations par des prêts conventionnés, d'ouvrir le Conseil d'Administration aux représentants des locataires, de maîtriser les augmentations des charges. Cela tant au Conseil d'Administration où vous aviez accordé 1 poste sur 9 à l'opposition, qu'au cours des conseils municipaux.

A aucun moment, il n'a été tenu compte de nos observations, et dans l'état des relations entre la SEMIV et les locataires, il va falloir beaucoup de travail et du temps pour rétablir la confiance. Votre discours inaugural de cette nouvelle mandature, le 21 Mars dernier n'est pas très explicite quant à vos intentions concernant la SEMIV.

Au vu de cette expérience et dans ce contexte, notre groupe ne saurait en aucun cas cautionner votre politique à la SEMIV.

Pour ces raisons, notre groupe ne présentera pas de candidat au prochain Conseil d'Administration de la SEMIV et nous nous abstenons également de voter sur le prochain point, à savoir d'autoriser le Maire à représenter la Ville lors de l'élection à la présidence de la SEMIV."

Le Maire indique être très surpris de cette fuite devant leurs responsabilités du groupe Ensemble pour Changer Vélizy. Il a entendu les locataires se plaindre des relations avec la SEMIV ; aussi, l'ambition du Maire est bien de remédier à cette situation. Dans cette perspective, il avait pensé que le groupe Ensemble pour Changer Vélizy pouvait y contribuer utilement.

Le Maire rappelle que le Conseil d'Administration de la SEMIV était ouvert à l'opposition qui pouvait bénéficier d'un poste. Le groupe Ensemble pour Changer Vélizy s'étant dérobé, le Maire proposera 9 candidats de l'UPV pour siéger à la SEMIV.

Monsieur KAMENI déclare prendre acte de la décision du groupe Ensemble pour Changer Vélizy de ne pas présenter de candidats à la SEMIV. Son groupe J'aime Vélizy assumera ses responsabilités en proposant la candidature de Monsieur Edmond KAMENI. Il regrette cependant que le Maire n'ait pas fait une place plus grande aux oppositions en proposant que chacun des groupes soit représenté.

Monsieur KAMENI ne se fait pas d'illusion quand aux résultats du vote, mais il maintient sa candidature. S'il avait la chance d'être élu, il déclare qu'il y agirait pour le bien des véliziens et de façon responsable.

21	SEMIV Conseil d'Administration	9 CM titulaires	UPV M. LOISON M. BLANCHARD Mme DREVON M. THEVENOT Mme LORIEN M. ORSINI Mme STUTZMANN M. ELEDO M. GUENICHE ECV Pas de candidat J'V M. KAMENI	Vote à bulletins secrets Nombre de votants : 30 Blancs et nuls : 0 UPV : 27 J'V : 3 Sont Elus : M. LOISON M. BLANCHARD Mme DREVON M. THEVENOT Mme LORIEN M. ORSINI Mme STUTZMANN M. ELEDO M. GUENICHE
----	--------------------------------------	--------------------	--	---